# Aides au choix des classes d'exposition en génie civil

Mars 2026

**Chaque partie d'ouvrage est exposée à divers environnements traduits par des classes d'exposition définies dans l'article 4.1 (classes d'exposition en fonction des actions dues à l'environnement) de la norme NF EN 206+A2/CN (2025).**

**Il convient donc, pour chaque partie d'ouvrage, de déterminer l'ensemble des classes d'exposition pour prendre en compte, avec précision, la globalité des risques et attaques auxquels est soumis le béton.**

Le choix des différentes classes d'exposition de chaque partie d'ouvrage est de la responsabilité du maître d'ouvrage. Les classes d'exposition doivent être prescrites dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

### Guides EFB

Pour le choix des classes d'exposition d'ouvrages de génie civil, il est conseillé de se référer aux guides (des ouvrages d'art en béton, des ouvrages maritimes et fluviaux en béton, des tunnels routiers creusés, d'ouvrages divers de Génie Civil) de la Fondation de l'École Française du Béton (EFB) :

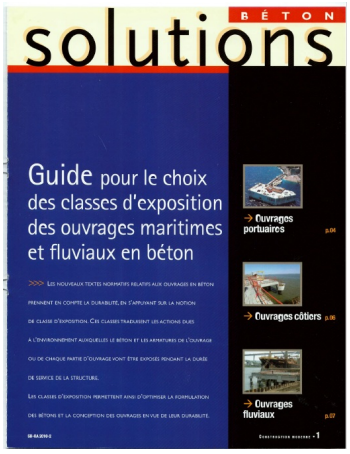


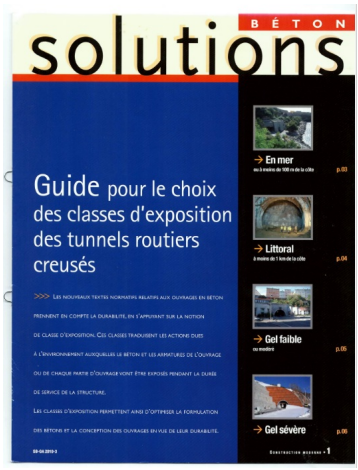

### Guides Cimbéton

Des guides sont également disponibles dans la collection "Solutions Béton" de Cimbéton, pour :

- des ouvrages d'art en béton,
- des ouvrages maritimes et fluviaux en béton,
- des tunnels routiers creusés,
- des ouvrages divers de Génie Civil





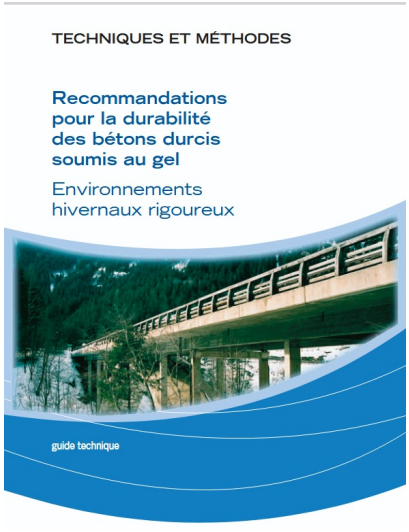







**Guide de l'Université Gustave Eiffel**

Le guide UGE « Recommandations pour la durabilité des bétons durcis soumis au gel » (2021), paru a posteriori de ces guides, apporte spécifiquement des précisions pour les classes d'exposition XF en ouvrage d'art :




Auteur

Benjamin DAUBILLY

**Retrouvez toutes nos publications sur les ciments et bétons sur infociments.fr**

**Consultez** les derniers projets publiés
**Accédez** à toutes nos archives
**Abonnez-vous** et gérez vos préférences
**Soumettez** votre projet

Article imprimé le 26/11/2026 © infociments.fr